

SUISSE

Au cours des deux dernières décennies, la Suisse a connu une des croissances du PIB les plus faibles de la zone OCDE, imputable pour l'essentiel à des gains de productivité modestes. Le revenu par habitant demeure toutefois élevé.

Priorités d'action***Poursuivre la libéralisation des services professionnels***

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence dans les services professionnels et de stimuler la productivité dans les secteurs protégés de l'économie, il était recommandé de réviser la loi sur le marché intérieur pour y intégrer des dispositions mentionnant expressément la liberté d'établissement dans tous les cantons, et d'habiliter la Commission de la concurrence à former des recours en justice en cas de pratiques restrictives au niveau des cantons.

Mesures prises : Un projet de réforme en ce sens soumis au parlement en décembre 2004 est actuellement débattu. Il garantit également la reconnaissance intercantonale des certificats de capacité permettant l'exercice de telle ou telle profession dans un canton donné.

Réduire les barrières à l'entrée dans les industries de réseau

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de lever les obstacles à la contestabilité du marché dans les industries de réseau où la libéralisation était restée limitée.

Mesures prises : S'agissant des télécommunications, le parlement examine actuellement la question du dégroupage de la boucle locale. Par ailleurs, un projet de réforme destiné à libéraliser le marché de l'électricité conformément à la réforme engagée dans l'Union européenne, ainsi qu'à créer une autorité de régulation forte et indépendante, a été soumis au parlement en décembre 2004.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître l'efficacité de l'économie dans son ensemble et de réduire les prix à la consommation des produits alimentaires, nettement plus élevés que dans les autres pays, il était recommandé de réduire le soutien coûteux à la production agricole, ainsi que d'accélérer le découplage entre aides et production.

Mesures prises : Le système du contingentement laitier sera aboli d'ici à mai 2009. Dans le cadre du prochain programme de politique agricole (PA 2011), les aides continueront à évoluer vers des instruments favorisant davantage les mécanismes de marché.

Endiguer l'augmentation du nombre de rentes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Afin de contenir la croissance des dépenses sociales, qui s'est traduite par une forte augmentation de la pression fiscale depuis les années 90, il était recommandé de mettre en œuvre des réformes structurelles des programmes sociaux, en particulier du régime d'assurance-invalidité, pour endiguer l'augmentation du nombre de rentes versées.

Mesures prises : Un projet de réforme du régime d'assurance-invalidité, destiné à réduire de 20 % le nombre de nouveaux bénéficiaires, a été soumis au parlement en juin 2005 et est en cours d'examen. Le dépistage précoce des individus concernés sera renforcé afin de préserver leurs liens avec le marché du travail, tandis que des dispositions facilitant leur retour sur le marché de l'emploi seront élaborées. Les conditions d'octroi des rentes d'invalidité seront par ailleurs durcies.

Mieux contenir la hausse des dépenses médicales

Enjeux et recommandations : Afin de contenir une hausse des dépenses médicales forte par rapport à celle observée dans les autres pays, il était recommandé de stimuler la concurrence dans le domaine des soins ambulatoires, où l'obligation faite aux assureurs-maladie de collaborer avec tous les fournisseurs de prestations (dite « obligation de contracter ») nuit à la maîtrise de l'offre, ainsi que sur le marché des produits pharmaceutiques, caractérisé par la persistance d'obstacles à une concurrence étrangère effective.

Mesures prises : Un projet de réforme prévoyant l'abolition de l'« obligation de contracter » dans le secteur des soins ambulatoires a été soumis au parlement.